



VILLE DE PARMAIN -95620
Tél 01 34 08 95 80 – Fax 01 34 08 95 88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2026/01

Date de Convocation :
13/02/2025

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de **Monsieur Loïc TAILLANTER, Président du CCAS de Parmain.**

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

PRÉSENTS :

Renée BOU ANICH, Jean-Luc JOLIT, Armelle BLAISOT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY, Fenna BALAC, Émile LHOMME

ABSENTE REPRÉSENTÉE :

Nadine CALVES donne pouvoir à Loïc TAILLANTER

Nicole DODRELLE donne pouvoir à Renée BOU ANICH

ABSENTE EXCUSÉE :

Anne FLORKOWSKI

M. Jean-Luc JOLIT a été nommé secrétaire de séance

OBJET : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) créée, par son article 107, des dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales, notamment en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat d'orientations budgétaires. Ces dispositions imposent aux collectivités locales de présenter lors de son débat d'orientations budgétaires un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette,

CONSIDÉRANT que cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics,

CONSIDÉRANT que le rapport doit contenir les informations prévues par la Loi, être transmis au représentant de l'Etat et être publié,

CONSIDÉRANT que ce rapport donne lieu à un débat et est acté par délibération,

CONSIDÉRANT qu'il est rappelé que la tenue du débat ne constitue qu'un stade préliminaire à la procédure budgétaire et les orientations budgétaires présentées selon les souhaits définis par les élus pour la préparation du budget,

CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 est en cours d'élaboration, le vote du budget interviendra lors du conseil d'administration du vendredi 6 mars 2026,

Sur exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'administration, après avoir débattu des orientations budgétaires présentées,

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2026.
- **INDIQUE** que le ROB (Rapport sur les orientations budgétaires) 2026 est ci-annexé.
-



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN
Président du CCAS

Vice-Président de la Communauté de la Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

VILLE DE PARMAIN



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Table des matières

N° page

I. Introduction

Le bilan des activités de l'année 2025



3-4

II. L'évolution des finances de 2020 à 2025

L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2020 à 2025

6-7

Les dépenses de fonctionnement du budget 2025

8

Les recettes de fonctionnement du budget 2025

9

Les résultats du budget 2025

11

III. Le budget prévisionnel 2026

Les recettes de fonctionnement attendues et les dépenses prévues

12 à 15

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes de plus de 3 500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur Conseil municipal sur les orientations à donner à leur budget, et ce, dans un délai de 2 mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui crée, par son article 107, des dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales, notamment en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat d'orientations budgétaires. Ces dispositions imposent aux collectivités locales de présenter à son débat d'orientations budgétaires un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette,

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale pour l'année à venir et sur les priorités à retenir pour le projet de Budget Primitif. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie de l'Exécutif municipale.

I. LE BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2025

Le bilan chiffré des actions menées par le C.C.A.S en 2025

•**Le transport des personnes âgées** : Pour la 3ème année consécutive, le Transport à la Demande géré par la CCVO3F a bénéficié à 34 parminois ; 264 transports par semestre (environ 652 transports sur l'année 2025). Sur tout le territoire de la CCVO3F, le transport à la demande se compose de 65 % pour les transports médicaux, 30 % pour les courses, 5 % pour les services administratifs. Les demandeurs doivent s'adresser au CCAS de Parmain pour s'inscrire au service, et ce dernier transmet les demandes à la CCVO3F.

•**Le portage de repas à domicile** : le nombre de bénéficiaires est fluctuant en fonction des décès, des placements en EHPAD, et des nouveaux inscrits même sur une courte durée et pour certains ne souhaitant plus continuer. Entre 14 et 18 personnes sont livrées en semaine par la cuisine centrale de Parmain. Entre 6 et 8 personnes sont livrées le week-end par la ville de l'Isle-Adam qui prend le relais. Le service financier paye les repas livrés aux deux fournisseurs (Api restauration et le CCAS de l'Isle-Adam) en fin de mois sur le budget du ccas. La facturation est faite aux bénéficiaires par la responsable du CCAS qui assure l'encaissement en régie et envoie les chèques de règlement au STC de Lille (Centre des Finances Publiques) pour encaissement. En 2025, 2928 repas ont été livrés en semaine contre 3 343 repas en 2024, soit une diminution de 415 repas (12,41 %) et 644 repas livrés le week-end, contre 808 en 2024, soit 164 repas en moins (20,30 %).

Ces repas ont été facturés par les fournisseurs pour **21 733,95 € contre 28 235,68 € en 2024 soit une diminution de 6 501,73 € représentant donc 23,03 %**.

Les recettes perçues pour ces prestations sont de **27 248,07 € contre 28 145,80 € en 2024 soit une diminution de 897,73 € représentant donc 3,19 %**.

Pour mémoire :

Lors du conseil d'administration en date du 27/09/2024, il a été décidé de modifier le quotient familial n°6 compris entre 1 701 € et 2 500 € en lieu et place de 1 700 € et plus, de créer un quotient familial n° 7 à partir de 2 501 € et plus. Ces nouveaux quotients ont été appliqués à compter du 1er octobre 2024. De plus, le prix du repas week-end qui était facturé à un tarif unique de 7,50 € jusqu'en septembre 2024, s'est également vu appliqué les mêmes quotients. En conséquence, les recettes ont été meilleures.

Il est rappelé que notre prestataire API Restauration ne peut pas livrer les repas des week-ends car le nombre minimum de repas à fabriquer par le prestataire pour pouvoir l'assumer doit être supérieur à 10 personnes. Le contrat avec l'Isle-Adam est donc poursuivi.

Par ailleurs, des repas intergénérationnels ont été organisés à la restauration scolaire, 1 mercredi/mois de septembre à décembre 2025.

▪ **Les activités organisées par le CCAS en 2025 :**

- **Cité Internationale de la Langue Française** : lieu culturel et de vie entièrement dédié à la langue française : jeudi 15 mai 2025 (visite : 40 € - Transport : 920 €),
- **Musée de Viarmes** : un voyage dans tout le XXe siècle à travers de nombreuses pièces qui présentent des scènes de vie quotidienne : Mardi 3 juin 2025 (gratuité)
- **Syndicat TRI-OR** : Visite des installations de tri et de traitement de déchets situés à Champagne-sur-Oise : mardi 17 juin 2025 à 14h00 (gratuité)
- **Manufacture de Sèvres** : une visite combinée de la Manufacture et du Musée national de la céramique : Mardi 19 juin 2026 (visite : 720 € - Transport : 740 €)
- **Manifestations organisées lors de la semaine bleue : Sensibilisation aux travaux de rénovation et d'adaptation de l'habitat** privé, information des aides existantes, et vigilance contre les démarches frauduleuses : lundi 6 octobre 2025 à 9h30, **cours d'aquagym à la piscine de l'Isle-Adam/Parmain** : lundi 6 octobre 2025 à 16h00, un goûter leur a été offert après cet exercice.
- Un atelier floral**, animé par les "Fleurs d'Isabelle" : 1800 €, le mardi 7 octobre 2025 le matin et l'après-midi. **Une animation "gymnastique douce"** le mercredi 8 octobre 2025 matin par l'éducateur sportif de la ville de Parmain. **Un atelier chant** avec exercices ludiques, adaptés à tous pour se mettre « en corps » et « en voix » à base de mouvements simples et quelques jeux vocaux (150 €) : mercredi 8 octobre 2025. Une séance de groupe d'**information à la nutrition avec pour thème « plaisir et équilibre alimentaire »** chez la personne âgée (200 €) : jeudi 9 octobre 2025 à 10h00, **un atelier santé avec la participation des pompiers** sur les thèmes suivants : numéros d'urgence, préventions des accidents domestiques, les pathologies à considérer avant qu'elles ne deviennent des urgences vitales : jeudi 9 octobre 2025 à 14h30, pour clôturer la semaine bleue, **un loto** a eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 (lots récupérés auprès des commerçants).
- Une sortie a été organisée le 17 juillet 2025 à Boulogne-sur-Mer avec le soutien financier de la CAF du Val d'Oise avec le programme suivant : visite de **l'aquarium NAUSICAA**, pique-nique et détente plage. Cette sortie visait les familles parminois, personnes seules et couples qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances et permettait aux familles de se créer des souvenirs en commun, de donner aux enfants l'opportunité d'avoir un souvenir de vacances à raconter à la rentrée des classes (visite : 1073 € - Transport : 1 460 €).
- Une visite du **château de Vaux-le-Vicomte** a eu lieu le jeudi 4 décembre 2025 : les plus illustres artistes du Grand Siècle, l'architecte Louis Le Vau, le jardinier paysagiste André Le Nôtre et le peintre décorateur Charles Le Brun créèrent pour Nicolas Fouquet, le château de Vaux-le-Vicomte (Visite : 919,80 € - Transport : 870 €),
- **Collecte des boîtes solidaires de Noël**, pour une distribution à la banque alimentaire de l'Isle-Adam, le jeudi 18 décembre 2025,
- **Aides aux familles dont les enfants sont inscrits dans un Conservatoire** pour l'apprentissage de la musique, suivant le quotient familial voté par délibération en date du 27 septembre 2024 (1227,93€). Dans le cadre de sa politique éducative sociale, le CCAS peut apporter une aide financière aux familles en fonction de leurs revenus. L'aide concerne uniquement la formation musicale dispensée par un conservatoire.
- Cadeaux pour les **centenaires** et **galette des Rois** avec les pensionnaires de la **Fondation Chantepie Mancier**.
- Mise en place d'un dispositif de **mutuelle communale** (25 RDV).
- Afin de favoriser l'accès des jeunes à un job d'été ou durant leurs études, le CCAS a lancé le dispositif d'aide à la **formation BAFA** pour deux candidats (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ; le montant de l'enveloppe annuelle était de 1 000 € (500 €/BAFA), cependant, une troisième candidature ayant été jugée recevable et compte tenu de la faisabilité budgétaire, il a été décidé de retenir ce 3ème parminois. Ce soutien financier est destiné à des jeunes parminois de 16 à 25 ans. La formation est composée de trois étapes : une session de formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours et une session d'approfondissement de 6 jours ou de qualification de 8 jours.

Budget social de la commune (pour information) :

Le repas de l'âge d'or a été organisé le dimanche 4 décembre 2025 avec la participation d'artistes et de danseurs (ROBY SPECTACLE). Le coût du traiteur s'est élevé à 11 227,50€ (augmentation du prix du repas de 44,40€ TTC à 49,90€ TTC , le spectacle à 2 390€, la décoration à environ 884 € (pas de commande de champagne pour cette année, mais des bouteilles de Vouvray à 60 €). Des colis de Noël ont été distribués à toutes les personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas participé au repas et en avaient fait la demande, soit 190 colis (personne seule) et 190 colis (couple) pour un budget de 8 474 € €. La distribution a été organisée avec les élus sur deux journées à la salle Maurice Genevoix, les 18 et 19 décembre 2025. Lorsque les personnes le demandaient, leur colis leur était apporté à domicile. Un bon nombre de seniors sont venus après ces dates chercher leur colis en mairie et certaines familles avaient fait le choix de faire un don (ce qui a été fait à la banque alimentaire de l'Isle-Adam).

■ Le CCAS, c'est aussi :

✓ Un accueil téléphonique, un accueil physique, une écoute quotidienne avec les usagers. C'est aussi des tâches administratives : préparation des assemblées, rédaction de courriers, comptes-rendus, demande de devis, établissement de factures, pointage, encaissements des prestations repas et transmission des factures fournisseurs au service financier pour règlement, mais aussi des contacts réguliers avec les instances, tels que la CAF, la Préfecture du Val d'Oise, la MDPH et les services sociaux.

✓ Le CCAS aide au montage et à l'instruction des dossiers d'aide sociale, mais aussi pour des démarches administratives. Face à la fracture numérique, les parminois rencontrent des difficultés à faire leurs démarches administratives, le CCAS est très souvent sollicité par les parminois, les demandes de RDV sont pour : constitution et suivi des dossiers APA, Constitution de retraite/pension de réversion suite à décès, Dossiers MDPH, Demandes de téléassistance, des demandes d'études aides financières/énergie/autres, aide aux démarches administratives/CAF/Famille/autres, mise en place du portage de repas, renouvellement de bons alimentaires, nouvelles domiciliation.

✓ L'agent affecté au CCAS gère également avec l'élue en charge du logement et de l'habitat, toutes les demandes de logement social (création, mise à jour, préparation des dossiers pour la CALEOL (Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements), prévention expulsion locative. Un travail de fond est réalisé pour les demandes de logements sociaux, afin d'obtenir la labellisation DALO et PDAHLPD. cette liste est non-exhaustive.



II. L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2020 à 2025

➤ Dépenses de fonctionnement réalisées

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Frais de gestion (fourn. +abonnement, catalogue...)	405,36 €	993,35 €	126,05 €	589,24 €	414,70 €	432,11 €
Portage des repas	19 614,87 €	16 466,53 €	17 929,62 €	29 785,26 €	28 235,68 €	21 773,95 €
Alimentation	179,20 €	- €	- €	766,00 €	92,97 €	157,72 €
Fêtes et cérémonies (cadeaux nouveaux-nés, sorties...)	1 345,13 €	1 113,00 €	2 030,64 €	3 548,20 €	5 077,65 €	5 380,55 €
Transport de personnes (Autocar)	- €	- €	- €	3 745,00 €	3 452,50 €	3 940,00 €
Secours d'urgence et aides	4 968,60 €	1 999,00 €	3 209,61 €	1 248,22 €	3 645,04 €	7 407,93 €
Subv. de fct aux associations	8 750,00 €	8 050,00 €	12 100,00 €	10 150,00 €	12 800,00 €	13 050,00 €
Foires et expositions	- €	- €	- €	- €	3 368,50 €	- €
Affanchisement	- €	- €	- €	- €	991,74 €	1 064,06 €
TOTAL DES DEPENSES	35 263,16 €	28 621,88 €	35 395,92 €	49 831,92 €	58 078,78 €	53 206,32 €

Variation en % des dépenses d'une année sur l'autre

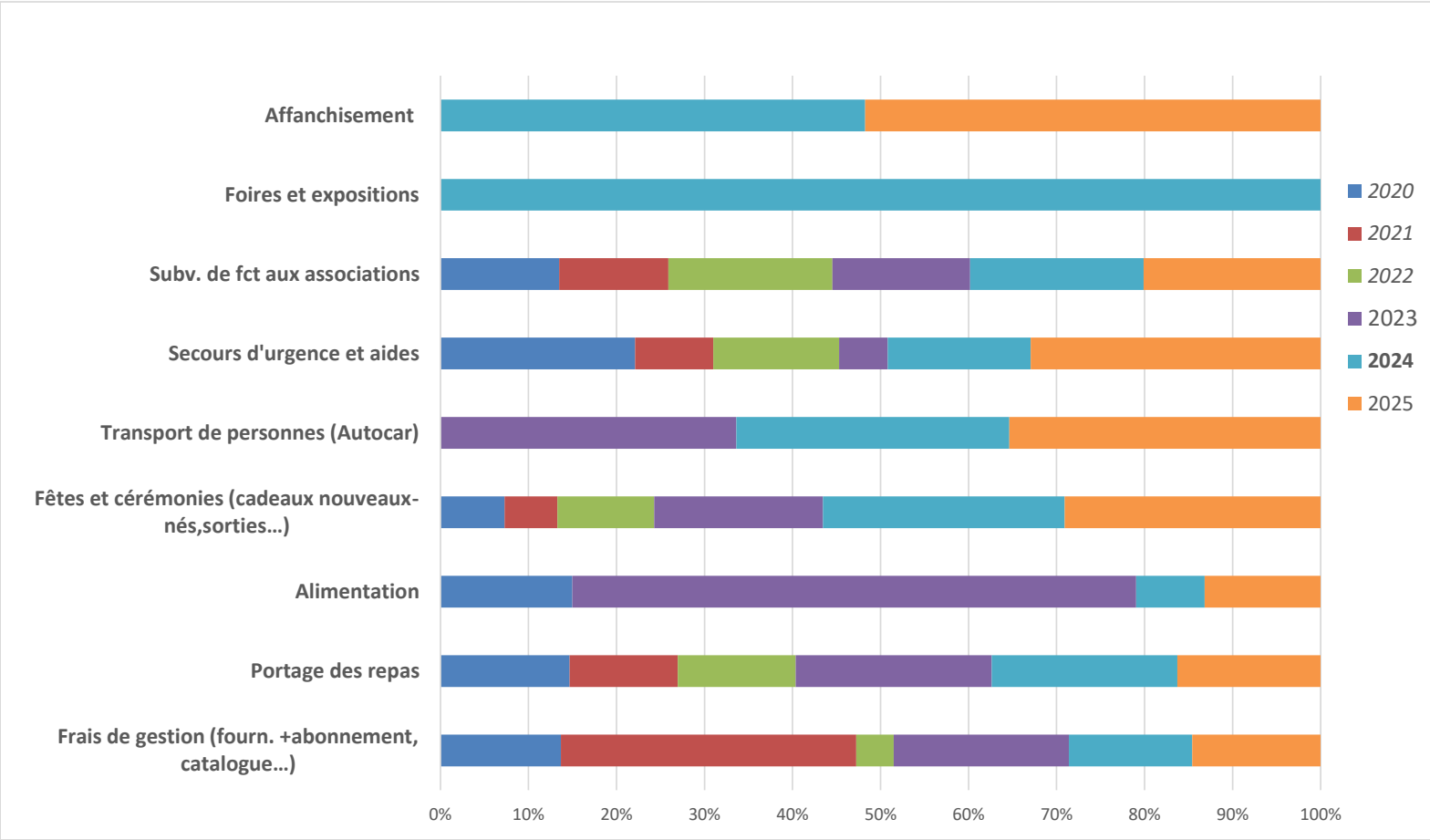
7,62% **-18,83%** **23,67%** **40,78%** **16,55%** **-8,39%**

Le montant des aides et des prestations connaissent des fluctuations d'une année sur l'autre :

- En 2020, aides de 3 600 € pour les frais d'obsèques d'un indigent et 1 000 € d'aides au chauffage, les autres aides représentent 300 €.
 - En 2021, la ligne enregistre 600 € d'aides de chauffage et par contre 1 300 € d'aides pour des dettes (eau, électricité, transport et cantine), difficultés post COVID.
 - En 2022, la ligne a enregistré 1 500 € d'aides aux familles ukrainiennes, 120 € d'aides chauffage, un prêt de 700 € pour du fioul (remboursé) et 400 € pour les autres aides.
 - En 2023, il y a eu 665 € d'aides aux familles ukrainiennes, 300 € de participation pour une inhumation et 300 € pour les autres aides.
 - En 2024, il y a eu une avance de 1 148,49 € dans le cadre d'une erreur d'encaissement de chèque par le trésor public, des aides dans le cadre du CRC 705€ et aides aux familles 1790€ + frais pour l'exposition de Playmobil 3370€. La demande de subvention du COS (Comité des Oeuvres Sociales) a été prise en charge sur le budget du CCAS du fait de son caractère social.
 - En 2025, 4 dossiers permis de conduire (report 2023) pour 2310 €, 3 aides au BAFA (1500 €) et participation au transport scolaire pour les élèves fréquentant le lycée Fragonard (le Conseil départemental n'apportant plus son aide (1900 €),
- Globalement, si l'on exclue la dépense exceptionnelle en 2025 pour l'exposition Playmobil (3300 € environ), les dépenses du CCAS sont stables. Il est à noter une baisse des factures de repas à domicile de - 6 500 € due à la diminution de bénéficiaires expliquée plus haut et une légère augmentation des aides (+ 1 800 €) dû à la mise en place du dispositif concernant les inscriptions au conservatoire de musique.

II. L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2020 à 2025

➤ Dépenses de fonctionnement réalisées

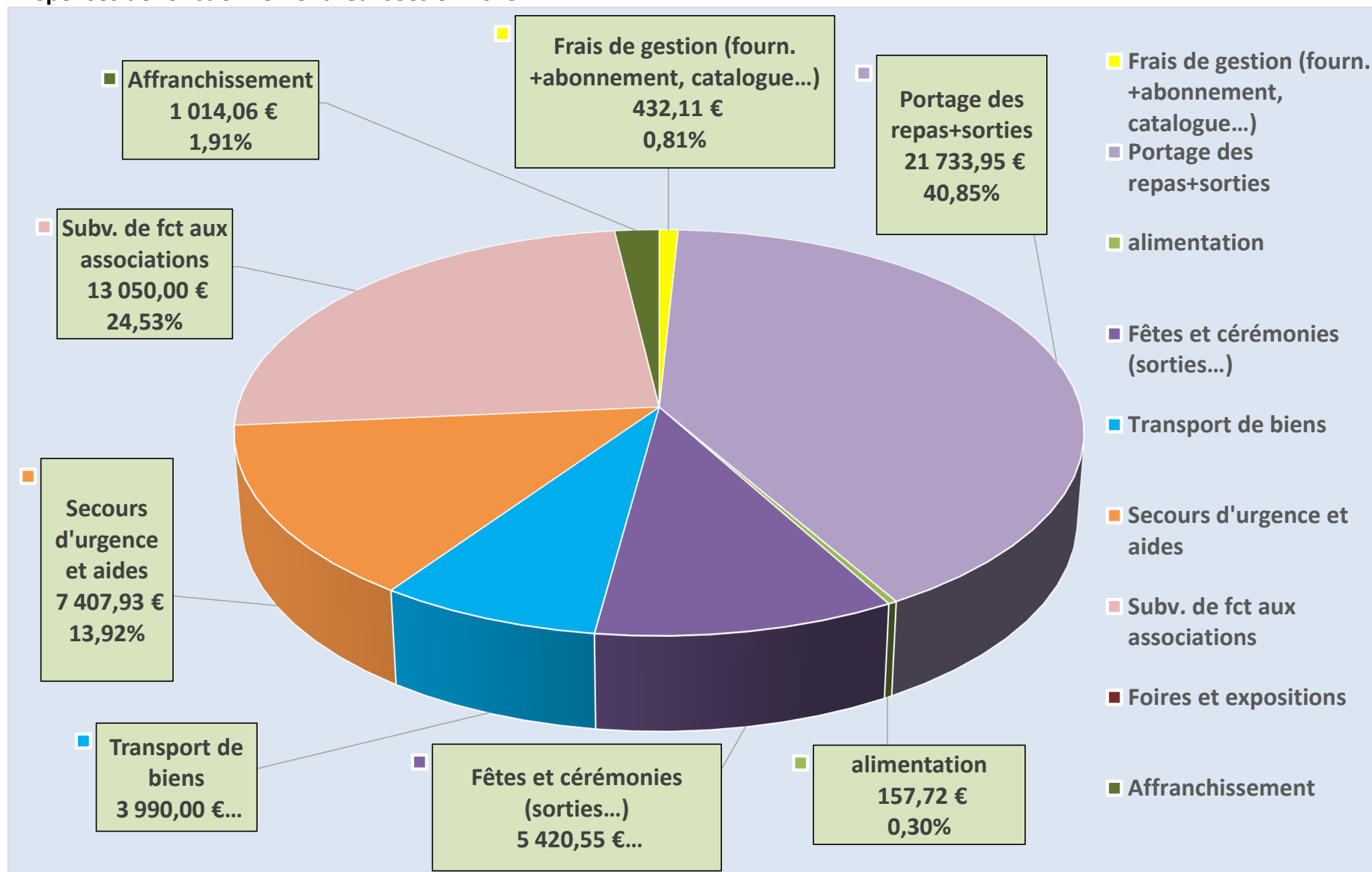


Variation en % des dépenses d'une année sur l'autre

2020	2021	2022	2023	2024	2025
35 263,16 €	28 621,88 €	35 395,92 €	49 831,92 €	58 078,78 €	53 206,32 €
+7,62%	-18,83%	+23,67%	40,78%	16,55%	-8,39%

II. La réalisation du budget 2025

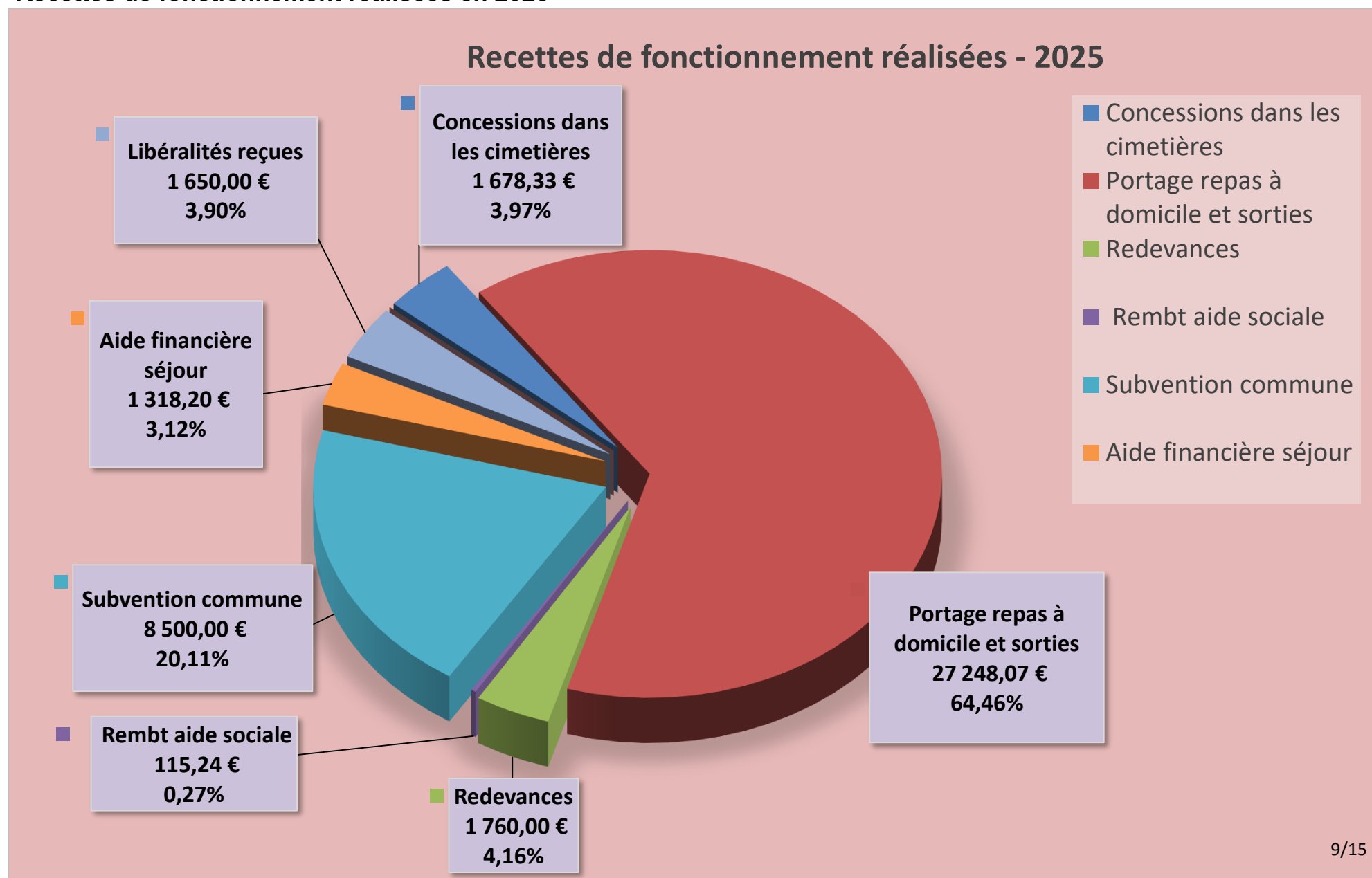
➤ Dépenses de fonctionnement réalisées en 2025



TOTAL DES DÉPENSES = 53 206,32 €

II. La réalisation du budget 2025

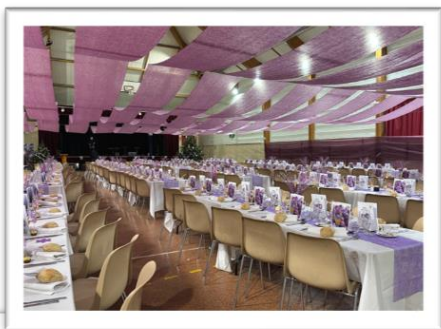
➤ Recettes de fonctionnement réalisées en 2025





Les recettes proviennent :

- ✓ Vente des concessions cimetièrre : baisse significative
- ✓ Participation des seniors aux sorties : Cité Internationale de la Langue Française + Manufacture de Sèvres et Château de Vaux-le-Vicomte
- ✓ Faible participation demandée aux familles pour la sortie à Boulogne-sur-Mer (Visite de l'aquarium Nausicaa)
- ✓ Soutien de la CAF pour le voyage à Boulogne-sur-Mer + solde séjour à Thoiry (2024)
- ✓ Liberalités reçues : dons d'administrés et du LIONS CLUB
- ✓ Subvention de la commune
- ✓ Remboursement par le Département de dossiers "aide sociale"



Ø RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ANNÉE 2025

Résultats budgétaires de l'année

	Recettes	Dépenses
Investissement	- €	- €
Fonctionnement	42 269,84 €	53 206,32 €

Résultats
- €
- 10 936,48 €

Résultats cumulés

	résultat de clotûre 2024	part affectée à l'investissement
Investissement	- €	- €
Fonctionnement	20 248,19 €	- €

report 2024 sur 2025	résultat de 2025	résultat de clotûre 2025
- €	- €	- €
20 248,19 €	- 10 936,48 €	9 311,71 €

Proposition pour le BP 2026	
Part de l'excéd. Fct. affectée à l'investissement au compte 1068 pour couvrir Déficit Inv. N-1 + K dette N	
Résultat 2025 reporté	
Recettes	Dépenses
1068	001
- €	- €
002	
9 311,71 €	- €

Résultat cumul N-1 ttes sections = 20 248,19 €

Résultat cumul N ttes sections = 9 311,71 €

Fond de roulement = 9 311,71 €

Par habitant
1,65 €

Le budget prévisionnel 2026

🔗 Les recettes de fonctionnement attendues	Prévisionnel 2026	Prévisionnel 2025	Pour mémoire CA 2025
Les produits des services (encaissement des recettes repas à domicile-régie concessions cimetière et sorties)	33 141,50 €	36 900,00 €	30 686,40 €
Les dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	115,24 €
Produits exceptionnels et libéralités reçues	100,00 €	200,00 €	2 968,20 €
Subvention commune	18 200,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
Solde reporté	9 311,71 €	20 248,19 €	20 248,19 €
TOTAL	60 753,21 €	65 848,19 €	62 518,03 €
🔗 Les dépenses de fonctionnement prévues			
Achat prestations de service(portage des repas)	26 000,00 €	31 000,00 €	21 733,95 €
Alimentation	500,00 €	700,00 €	157,72 €
Autres frais divers (abonnement, catalogue, cotisation)	310,00 €	50,00 €	47,54 €
Adhésions		356,00 €	224,78 €
Fêtes et cérémonies (sortie ou spectacle, formations) (une sortie supplémentaire avec repas pour les séniors, mais participations demandées)	6 894,00 €	5 917,19 €	5 420,55 €
Transport bus sorties	4 190,00 €	3 990,00 €	3 990,00 €
Catalogues et abonnement	239,21 €	50,00 €	159,79 €
Fournitures	- €	50,00 €	
Affranchissement	1 200,00 €	1 100,00 €	1 014,06 €
Secours d'urgence	1 600,00 €	1 600,00 €	- €
Aides : 4200€ ; Transport : 2000€ ; CRC : 2870€	9 070,00 €	7 985,00 €	7 407,93 €
Subventions de fonctionnement aux associations	10 750,00 €	13 050,00 €	13 050,00 €
TOTAL	60 753,21 €	65 848,19 €	53 206,32 €

Le budget prévisionnel pour les activités de l'année 2026 est le suivant :

✓Secours d'urgence -> 1600 €

✓Aides de 6 670 € dont : aides ponctuelles sur demande -> 4200 € + aides transport des lycéens -> 2000 € + CRC -> 2870 € (solde 2025/2026 + rentrée 2026/2027)

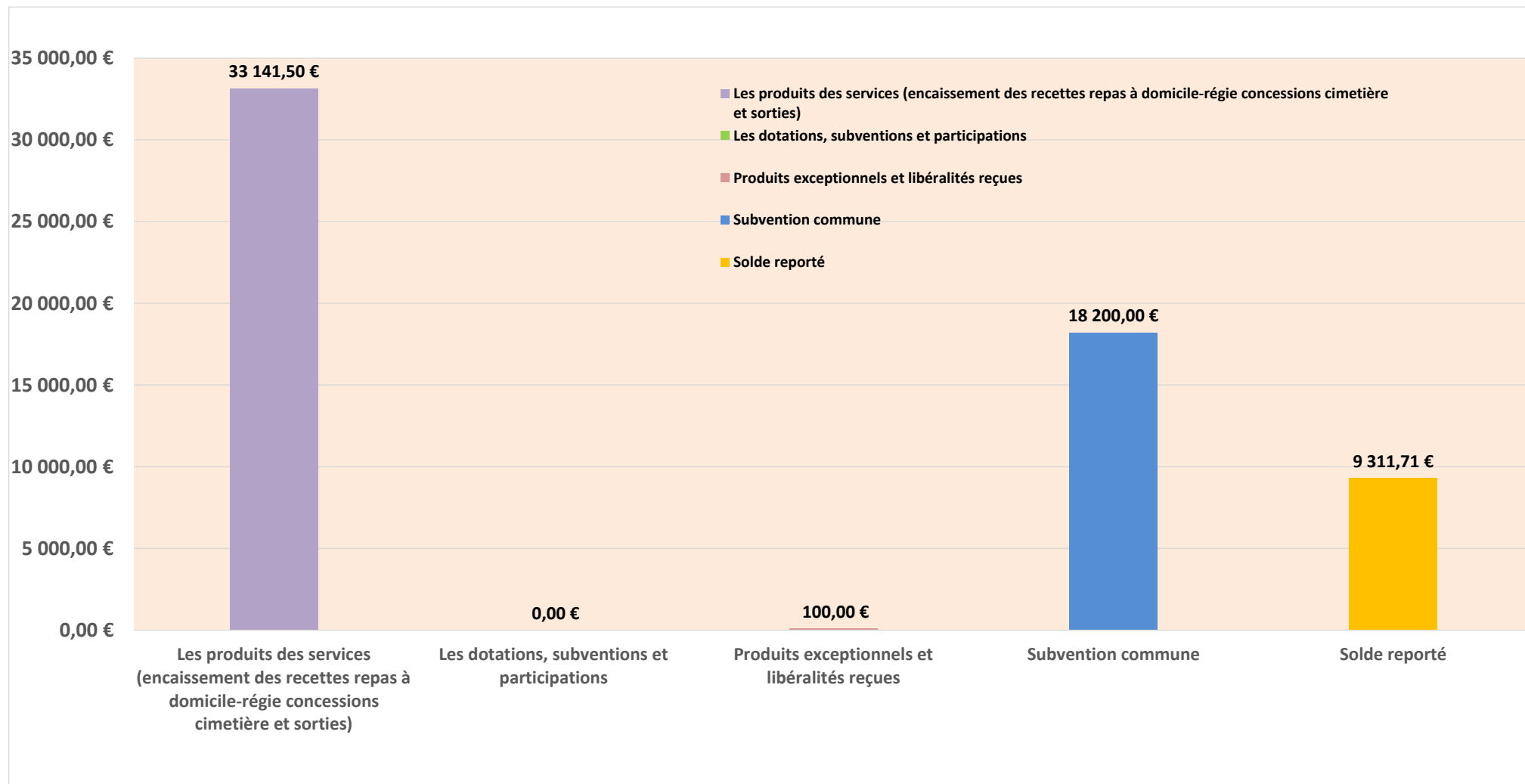
✓Subventions aux associations -> 10 750 €

Le CCAS souhaite poursuivre :

- Les manifestations organisées dans le cadre de la semaine bleue (atelier floral, atelier d'écriture, atelier chant, Loto, et ateliers divers).
- Les montants prévisionnels alloués aux sorties et aux transports concernent les visites suivantes : Visite d'un centre d'exploitation minière(59287 LEWARDE), visite de la Clouterie RIVIERRE à CREIL (60100), Château de Chantilly et une journée réservée aux familles ayant des revenus modestes au CROTOY (visite phoques Baies de Somme, le matin et l'après-midi, plage).
- Il est envisagé de renouveler les aides pour les élèves fréquentant un conservatoire à Rayonnement Territorial (aide attribuée selon des critères déterminés par le CCAS.) et aide au transport des jeunes parminois au Lycée Fragonard de l'Isle-Adam.
- La poursuite des activités intergénérationnelles (ex: après-midi pétanque.)
- Le repas de l'âge d'or aura lieu le dimanche 6 décembre 2026 et la distribution des colis est prévue les jeudi 17 et vendredi 18 décembre 2026.
- Conformément à la délibération du 27/09/2024, une révision des tarifs concernant la facturation des portages de repas à domicile sera appliquée au 1er septembre 2026.



➤ Recettes de fonctionnement prévues en 2026



TOTAL RECETTES 2026 = 60 753,21 €

➤ Dépenses de fonctionnement prévues en 2026

